



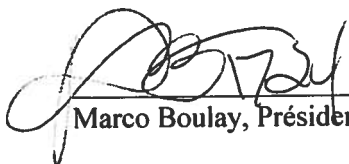
Gatineau, le 17 mars 2015

OBJET : *Lettre de résolution*

Il a été résolu à la réunion de l'Exécutif du Club Quad (V.T.T.) de l'Outaouais au 71 rue des Œillets à Gatineau en ce 17 mars 2015 à laquelle sont présent monsieur Jacques Laramée, madame Lynda Gauthier, monsieur Luc Gunvill et madame Annie Laprade (formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Marco Boulay) que les côte-à-côte de plus de 60" (jusqu'à un maximum de 64") sont acceptés dans les sentiers dudit Club.

Proposé par Lynda Gauthier
Secondé par Jacques Laramée

COPIE CERTIFIÉE CONFORME AU LIVRE DES MINUTES



Marco Boulay, Président